

Causerie genevoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 17

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Causerie genevoise.

Nous abordons aujourd'hui un sujet excessivement délicat; il est même impossible que nos appréciations, si *genevoises* qu'elles puissent être, ne blessent point quelques susceptibilités ombrageuses. Ne sait-on pas qu'en peinture, le procédé qui permet à l'artiste de flatter son modèle sans altérer la ressemblance du portrait est infiniment préféré à l'action franche et quelque peu brutale de la photographie, tout à fait incapable de dissimuler les imperfections des figures qu'elle reproduit. Au moral, la chose devient plus grave. — Si l'on tient pour un artiste sans talent le peintre qui n'a pas su embellir, poétiser le visage vulgaire dont il a fait le portrait, on donne le titre d'ennemi à l'écrivain assez audacieux pour montrer la vérité telle qu'elle est quand on ne voudrait voir dans ses tableaux que ce qui devrait être.

On se souvient de la colère qu'a excitée dans notre ville la publication de *Paule Méré*. — L'auteur, usant de son droit, a photographié dans ce remarquable ouvrage quelques travers d'une société étudiée sans parti pris, sans haine, dans le but de concourir au perfectionnement moral de ses concitoyens, en mettant en relief quelques physionomies saillantes. Quel bruit! Quelle tempête! Chacun lui reprochait d'avoir abusé de son talent et de sa position comme collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, pour décrier sa patrie et noircir la société genevoise aux yeux des étrangers. Les accusations d'ingratitude ne lui ont pas été épargnées; pourtant il n'a rien dit qui ne puisse être rigoureusement prouvé par des faits qu'on voit se renouveler tous les jours.

Ajoutons que cette même peinture de mœurs aurait certainement plu si M. Cherbuliez eût placé le cadre de son roman partout ailleurs qu'à Genève; on aurait applaudi, battu des mains s'il se fût agi des ridicules de toute autre nation; on se serait pâmé sur la vérité des caractères, mais notre amour-propre national est d'une susceptibilité dont rien n'approche.

Molière, Genevois, peignant les travers de ses concitoyens, n'eût point trouvé grâce devant eux; personne n'a cependant accusé Molière d'ingratitude envers son pays pour avoir spirituellement flagellé les vices, les défauts, les ridicules de la société française contemporaine de ce grand génie. Si donc la cour de Louis XIV et la bourgeoisie de Paris ont eu la sagesse de rire sous la verge caustique du poète qui leur pré-

sentait un miroir peu flatteur, ne soyons pas plus intolérants qu'elles, nous, républicains sincères, amis de toutes les libertés.

.....

Quelque épineux que soit aujourd'hui le sujet de cette causerie, il est temps d'y revenir sans crainte, après avoir répété que ce que nous désirons avant tout, c'est la prospérité, le bonheur et la gloire de Genève. Un observateur ne saurait parcourir les différents quartiers de notre ville sans être frappé des contrastes qu'ils présentent entre eux. La nouvelle Genève (on peut bien l'appeler ainsi puisque ses plus anciennes maisons, celles de la Corraterie, ne remontent pas au-delà de 1824 ou 1825), la nouvelle Genève, disons-nous, réjouit les yeux et le cœur par son aspect vivant, animé, qui n'exclut point l'élégance. C'est généralement dans les plus belles rues des quartiers neufs que le haut commerce et la finance ont élu domicile; c'est aussi là, sur les bords du lac et du Rhône, qu'ont été successivement bâtis les grands hôtels où s'arrêtent les voyageurs couronnés.

La splendeur de la vue, le mouvement, la vie, font de cette partie de notre ville la résidence des étrangers, qui ne se hasardent guère dans les rues silencieuses que les anciennes familles genevoises affectionnent particulièrement. Là, on pourrait croire qu'une maligne fée s'est plu à immobiliser pour un long espace de temps êtres et choses. L'air grave y est de rigueur, et l'échange des saluts se fait cérémonieusement, même entre amis.

Lorsque, pour une affaire urgente, on quitte le bas de la ville bruyant, actif, industriel, et qu'on monte en ces parages, on sent quelque chose de lourd qui pèse sur la poitrine; c'est l'étiquette, le décorum, peu à peu chassés de partout, qui trouvent encore un asile sous les murs gris de nos maisons aristocratiques. Nous ne prétendons pas qu'on y soit moins heureux qu'ailleurs; loin de nous une telle pensée. Sous ces dehors froids, sous ces formes méthodiques, on trouve des gens de cœur capables d'affections sincères et durables; des hommes instruits, intelligents, assez dépourvus d'enthousiasme pour ne point se laisser égarer au delà des bornes de la vie positive; des savants de premier ordre, des femmes éclairées, moins faites pour l'agrément du monde où elles apportent une réserve touchant de près à la raideur, que pour la vie intime, seul cadre qui convienne au développement de leurs vertus.

Est-il besoin de sous-entendre que nous faisons la part des exceptions plus ou moins nombreuses qu'on pourrait citer à l'encontre de ce que nous avançons? Nulle règle n'est absolue; le croisement des races, peu pratique d'ailleurs dans les anciennes familles genevoises, doit infailliblement modifier, chez certaines individualités, les mœurs, les usages, les manières de voir qui se perpétueraient sans cela. L'élément genevois pur sang se rencontre donc plutôt là que dans les autres parties de la ville où le commerce, l'industrie amène des étrangers. Ceux-ci, se trouvant bien chez nous, se sont fait naturaliser ou se sont alliés à nos familles, leur apportant des goûts artistiques, une moisson d'idées nouvelles (qui ne méritent pas toutes également nos suffrages, mais au milieu desquelles on peut faire un heureux choix;) enfin un chaleureux enthousiasme pour le beau sous toutes ses formes, enthousiasme que nos arrière-petits neveux classeront peut-être un jour parmi les éléments de notre caractère national, tandis qu'à chaque instant nous l'entendons appeler : *dangereuse exaltation, folie!*

C'est dans la partie ancienne du faubourg Saint-Gervais, principalement habitée par les ouvriers des fabriques d'horlogerie et de bijouterie, que se sont le mieux conservés nos vieux types populaires, ainsi que nos locutions et nos mots genevois, fort expressifs du reste, et qu'il est difficile de remplacer par le langage académique.

La rue du Temple, le quai du Sujet, la rue des Corps-Saints, Coutance, Cornavin, la rue Rousseau, le Cendrier, les Etuves garderont longtemps encore un cachet particulier, en dépit d'une sorte d'invasion que les familles d'agriculteurs ont faite dans les ateliers au moment où l'horlogerie genevoise envoyait ses produits estimés sur tous les points de la terre. Pressés de se dépouiller du costume et des mœurs du village, les nouveaux travailleurs ont tout emprunté aux citadins chez lesquels ils venaient s'établir; habitudes, mœurs, langage. Les modifications qui ont pu s'opérer à la longue dans ce milieu exceptionnel sont plutôt dues aux bijoutiers de notre ville qui vont habituellement développer leur goût et chercher des inspirations artistiques à l'étranger et aux Français de la même profession qui ont passé un certain temps dans nos fabriques. C'est ainsi que notre langage populaire s'est assimilé une foule d'expressions parisiennes, et qui, au lieu de se contenter d'avoir tout simplement de l'esprit à ses heures, comme autrefois, a cherché à faire des saillies qui laissent deviner l'effort et manquent complètement de charme.

La sottise manie de viser à l'esprit, en s'introduisant dans nos ateliers, a malheureusement altéré le naturel caustique et la verve de bon aloi qui ont toujours été le partage de nos concitoyens. Vouloir imiter à Genève l'insouciant gâité, le brio, les piquantes réparties du peuple de Paris, dans l'espoir de briller; c'est tomber dans le faux, dans le ridicule; c'est perdre ses propres avantages sans acquérir ceux qu'on leur préfère. Voilà ce qu'on a mieux compris dans les quartiers essentiellement commerçants de notre ville, où l'instruction est plus développée.

Dans notre prochaine causerie, nous parcourrons

d'autres quartiers qui ont aussi leur intérêt, et nous dirons quelques mots de la société carougeoise, qui diffère par tant de points de la nôtre.

Y.

Nicotiane.

La plante que nous connaissons et cultivons actuellement sous le nom de *tabac* ne paraît pas avoir appartenu au règne végétal de l'Europe avant la découverte de l'Amérique, malgré sa grande ressemblance avec la jusquiame, relativement à sa vertu narcotique, et la découpe de ses feuilles et de ses fleurs. Il est vrai que *Jean Liebauld* prétend, dans sa *Maison rustique*, que le tabac sauvage est naturel à l'Europe, et qu'avant la découverte du Nouveau-Monde, on en avait rencontré dans les Ardennes; mais cette assertion n'a obtenu aucune croyance parmi les naturalistes. En tout cas, si les Européens sont parvenus à connaître les propriétés médicinales de cette plante sans la participation de l'Amérique, ce n'est nullement dans leur propre continent qu'ils ont puisé cette science; elle leur a été transmise par la voie de l'Orient, et l'on soupçonne, avec assez de justesse, que le tabac croît naturellement en Perse. Effectivement, le célèbre voyageur *J. Chardin*, qui habita longtemps la Perse, en qualité de marchand bijoutier, et qui publia, en 1686, sous le titre de *Voyage en Perse*, un ouvrage fort estimé, nous dit que le tabac était naturalisé en Perse depuis quatre siècles au moment de son séjour dans ce pays, qui eut lieu dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Le tabac serait donc connu en Perse depuis le XIII^e siècle. Nous ne connaissons pas le mot par lequel les Persans désignaient alors le tabac; si, comme nous le supposons, il est d'origine sémitique, ce serait une preuve que les Arabes auraient importé la plante en Perse.

On croit généralement, en France, que le tabac n'a été connu en Europe que vers 1560, époque à laquelle les Espagnols et les Portugais le répandirent chez eux; mais c'est une erreur, car les Anglais soutiennent avec raison que leur amiral *François Drake*, le célèbre destructeur de la flotte espagnole, la Grande Armada, apporta du tabac de Virginie avant que Nicot l'introduisit en France. Plus d'un demi-siècle avant le redoutable marin anglais, en 1496, un moine espagnol, nommé *Roman Pane*, qui avait accompagné Christophe Colomb dans son second voyage en Amérique, en qualité d'aumônier de navire, eut l'occasion d'observer cette plante dans l'île de *Tabago*, et d'en étudier les effets narcotiques et les qualités curatives.

Les indigènes s'en servaient particulièrement comme souverain remède contre les blessures faites par des flèches empoisonnées et pour des fumigations, afin d'obtenir des sensations agréables ou des visions prophétiques.

Pour se procurer ces dernières, les prêtres, ou jongleurs des sauvages, en avalent une feuille trempée dans du jus fermenté, et se jettent à terre pour en attendre l'effet, qui ne tarde pas à se manifester: ils perdent connaissance, leur figure prend une pâleur livide, et leur donne l'aspect d'un cadavre. Cet état, qui semble les avoir transportés au bord du tombeau, dure quelques minutes; ils se lèvent ensuite et, par leurs gestes insolites et leurs paroles incohérentes, ils donnent tous les signes d'hommes en démence, ou comme les sauvages disent, de prophètes inspirés. On profite de cet état de somnambulisme artificiel pour leur adresser toutes sortes de questions, et les réponses qu'on obtient sont regardées comme des espèces d'oracles sacrés.

Le traitement des blessures de flèches, ou des contusions dangereuses, se fait au moyen de compresses imprégnées du suc de tabac ou doublées de feuilles.

Les fumigations des sauvages, auxquelles le moine espagnol avait assisté, différaient essentiellement de celles d'autres nations par la circonstance singulière que ceux qui les faisaient avalaient la fumée, et semblaient se procurer par cela tous les agréments d'une petite ivresse, sans aucun de ses inconvénients. Le tuyau, ou la corne, dont les Caraïbes de l'île de *Tabago* se servaient pour brûler le tabac et en avaler la fumée, était appelé *petun* ou *petum*, mot qui correspond à celui de pipe, en français. Il paraît que ce terme servait en même temps pour désigner la plante. C'est sous ce nom que *Roman Pane* introduisit le tabac dans sa patrie, et la langue française, qui lui a substitué d'abord